

RENCONTRE INTERSESSION DE GENEVE SUR LES ARMES A SOUS MUNITIONS 27 6 30 JUIN 2011

INTERVENTION DU LIEUTENANT COLONEL ABDOULAYE AG HAMADO, SECRETAIRE PERMANET DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES DU MALI.

Monsieur le Président,

Permettez moi au nom de mon du Gouvernement de mon pays, de vous présenter mes sincères félicitations et remerciements pour votre engagement sans faille à l'universalisation de la Convention sur les armes à sous munitions.

Mes félicitations s'adressent également à vos amis et collaborateurs pour les appuis inestimables qu'ils apportent à la réussite de votre délicate mission.

Mon pays a ratifié la convention sur les armes à sous munitions ainsi que tous les instruments régionaux et internationaux se rapportant à la préservation de la sécurité humaine.

Concernant la mise en œuvre de la convention sur les armes à sous munitions, mon pays depuis qu'il a signé la convention en décembre à Oslo, en collaboration avec la CMC Mali a mené toutes les actions nécessaires pour mener des activités de sensibilisation à grande échelle.

Ces armes n'avaient jamais été utilisées dans mon pays, donc pas de victimes recensées à ce jour. Des dispositions sont en cours pour insérer les dispositions de la convention dans la législation nationale.

Un plan d'action national quinquennal est élaboré en vue de la mise en œuvre la convention et des contacts sont pris avec tous les partenaires.

Permettez moi, Monsieur le Président de remercier la Belgique, la Norvège, le Japon et la Suisse pour l'appui qu'ils nous apportent dans la lutte contre la prolifération des armes légères, qui constituent un fléau qu'il faut éradiquer à tout prix.

Monsieur le Président, permettez moi de vous dire ou du moins vous rappeler, que l'assistance et la coopération Internationale sont indispensables à une mise en œuvre efficace de la Convention.

Le constat est fait. Beaucoup de pays ne disposent pas de moyens techniques et financiers adéquats pour remplir toutes les obligations de la convention.

Je vous remercie pour votre aimable attention